



L'Apel est l'association des parents d'élèves de Sainte Marie. Constituée de parents bénévoles, elle a pour but de représenter, d'aider et de rapprocher toutes les familles. Elle est reconnue comme un acteur à part entière de l'établissement.

Etre adhérent à l'Apel ISMGG c'est :

- Faire partie d'un groupe acteur de l'établissement et interlocuteur incontournable de la direction.
- Participer à la vie éducative de l'établissement.
- Etre informé sur l'orientation, les réformes, les nouveautés... grâce au réseau national de l'Apel et à ses supports (magazines, site internet...)
- Bénéficier de réductions sur les services proposés par l'Apel (kits de fournitures scolaires, pizzas, brioches, chocolats...)
- Sur proposition de projets de l'équipe éducative de l'établissement, l'Apel participe au financement des activités pédagogiques, culturelles, sportives et voyages afin d'en diminuer le coût pour les familles
- Faire des rencontres enrichissantes avec d'autres personnes investies dans l'éducation de leurs enfants
- Aider les autres familles
- Aider son établissement
-

L'adhésion financière est de 24 euros sur l'année **par famille**. (17,5 euros pour l'APEL LOIRE SUD et 6,5 euros pour l'APEL ISMGG). Elle est le plus souvent compensée par les avantages financiers sur les services et actions proposés.

L'adhésion est donc avant tout morale et signifie que l'on veut être acteur de l'établissement que nous avons choisi pour nos enfants tout en bénéficiant des services et informations offerts par le réseau Apel, 1^{ère} association française de parents d'élèves (991.000 familles).

Plus d'infos : www.apel.fr

Adhésion :

Par convention avec l'Institution Sainte Marie la Grand Grange, toute famille est considérée par sa volonté d'inscription de son enfant dans un établissement catholique comme adhérente au projet Apel sans autre formalité.

Vous avez néanmoins la possibilité de manifester votre désaccord en cochant la case « je ne désire pas adhérer à l'Apel » dans le dossier d'inscription